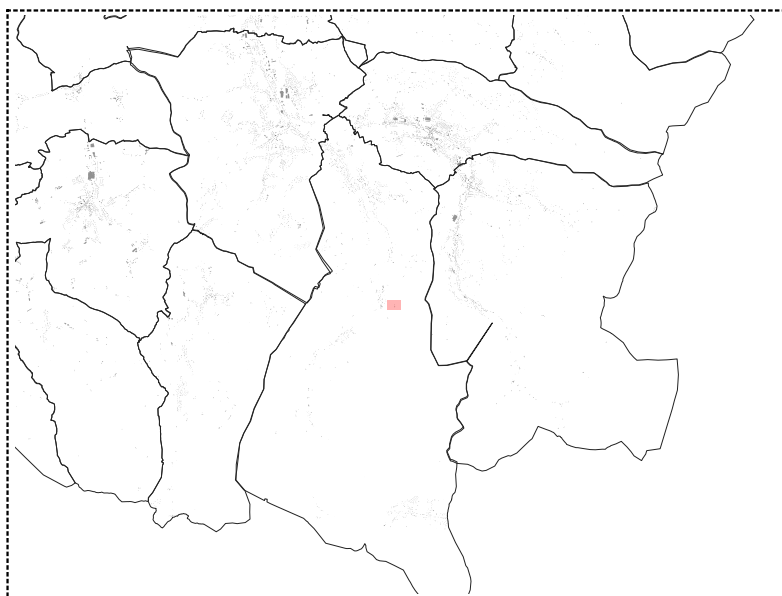
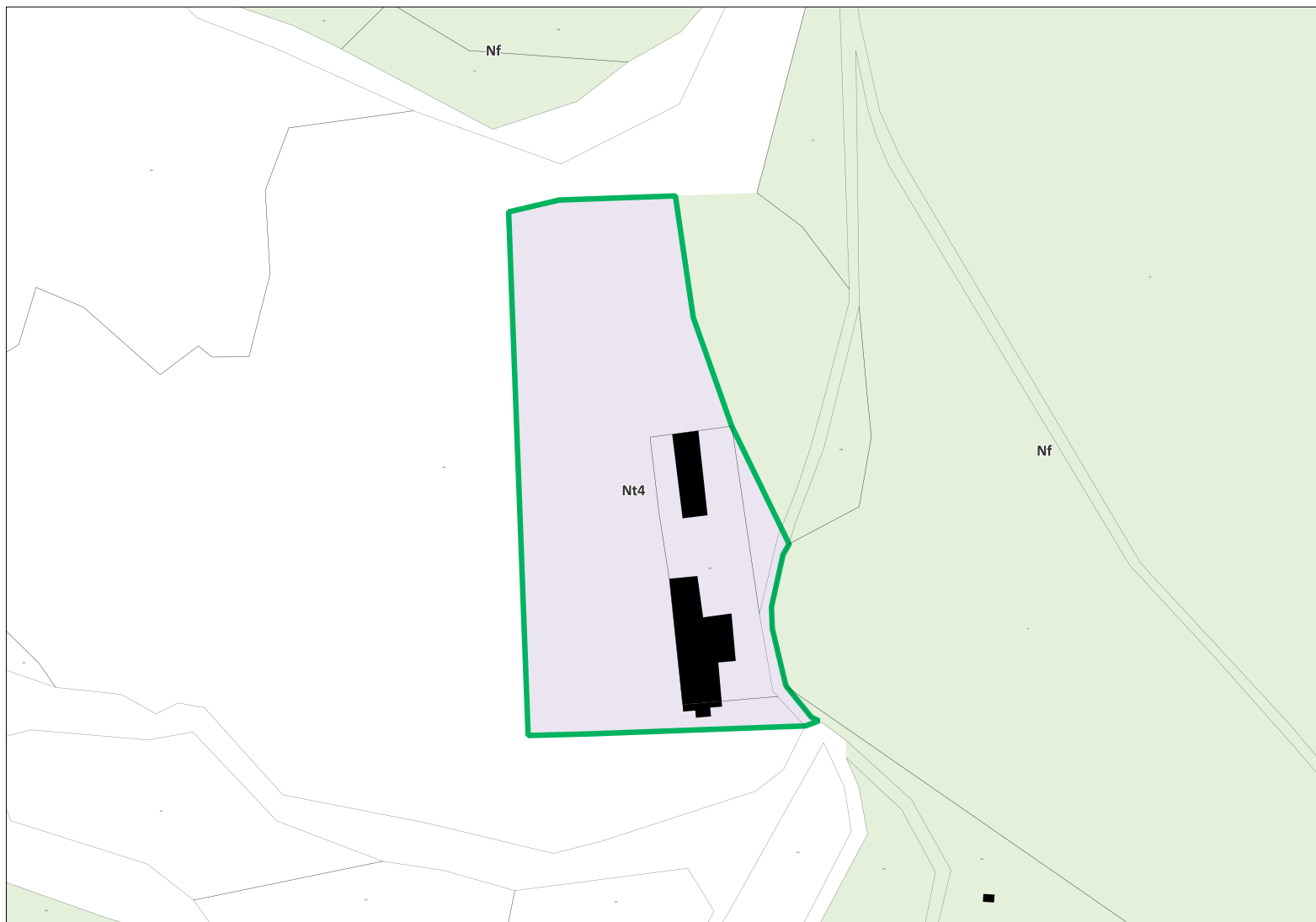




SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt4

STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 30%

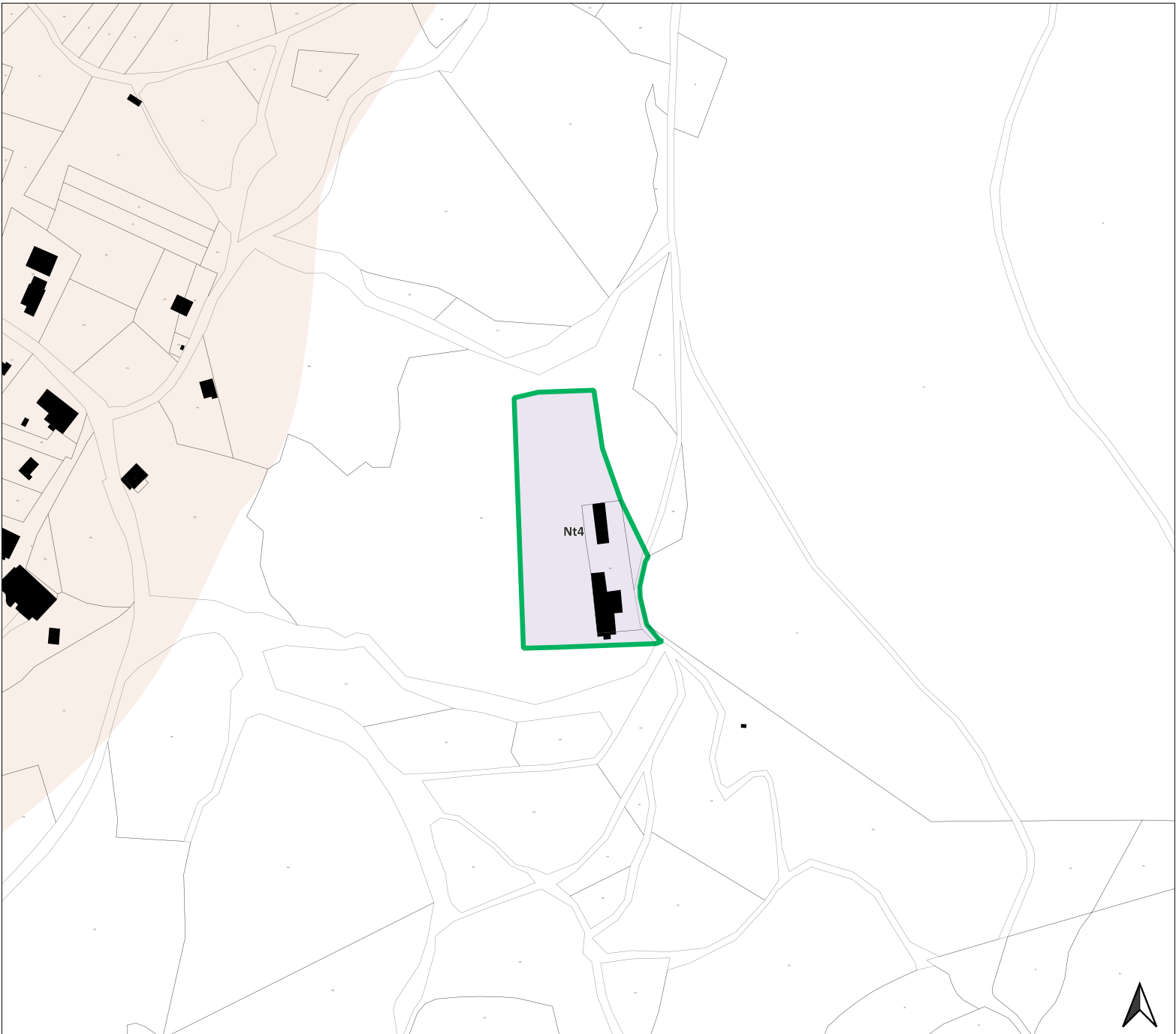
SURFACE (en ha) : 0.91

PROJET : > Site existant

> Privé

> Colonie des Grimels : permettre au site de se développer





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt4

STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 30%

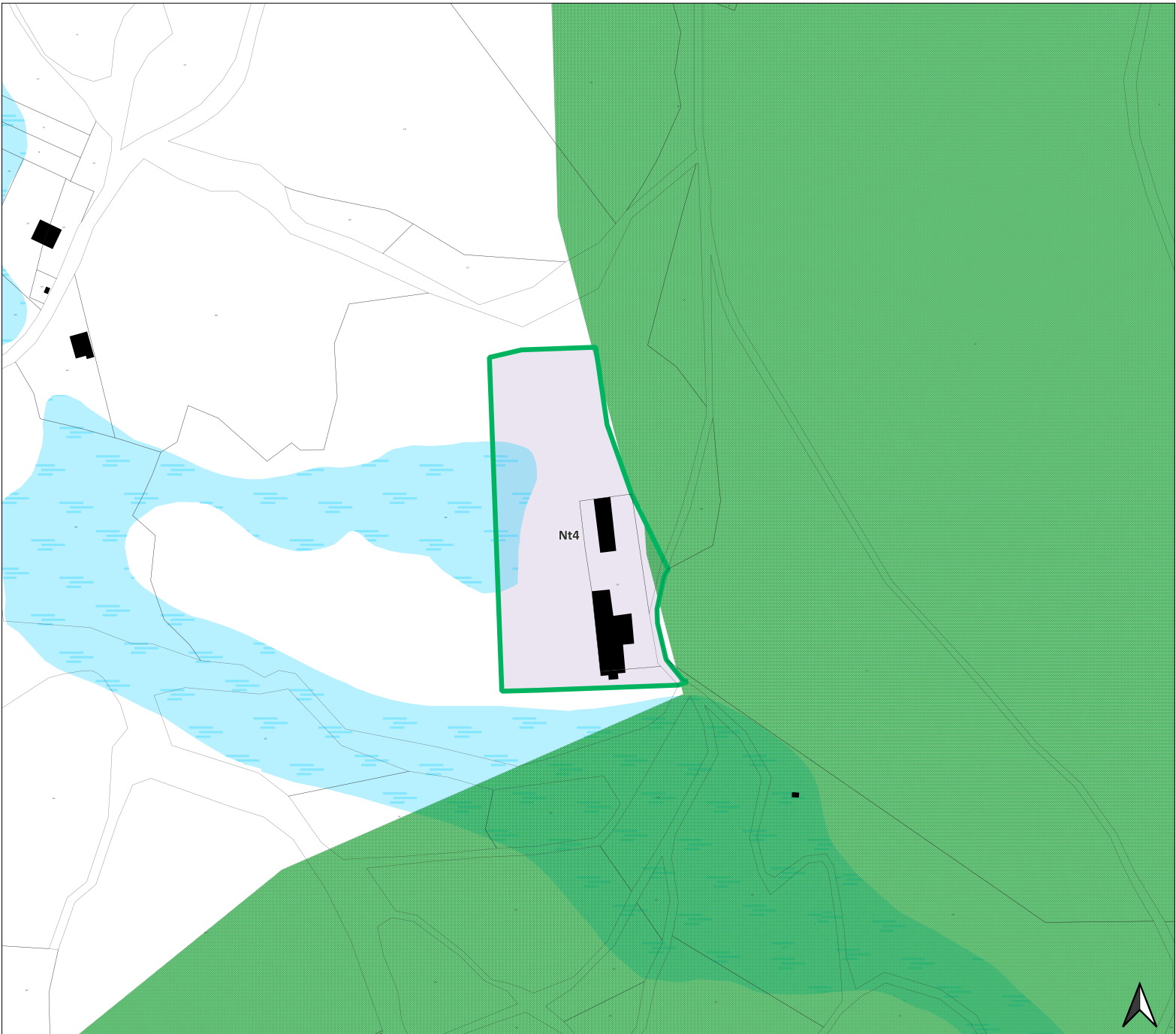
ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

- CRUE CENTENALE
- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort
 - Niveaux d'aléa : Fort
 - Niveaux d'aléa : Très fort

- PPRI DE LA MEURTHE
- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
 - Zone rouge : zone d interdiction

- ARGILES
- Faible
 - Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt4

STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 30%

ENJEUX : Le secteur est concerné par une ZNIEFF 2 et la ZHE. Le site est déjà occupé, aucun impact supplémentaire n'est attendu sur les milieux

- Délimitation du secteur
- Enjeux environnementaux et paysagers

Arrêté de Protection de Biotope

ZNIEFF 1

ZNIEFF 2

NATURA 2000

Zone Humide Effective

Réserve nationale

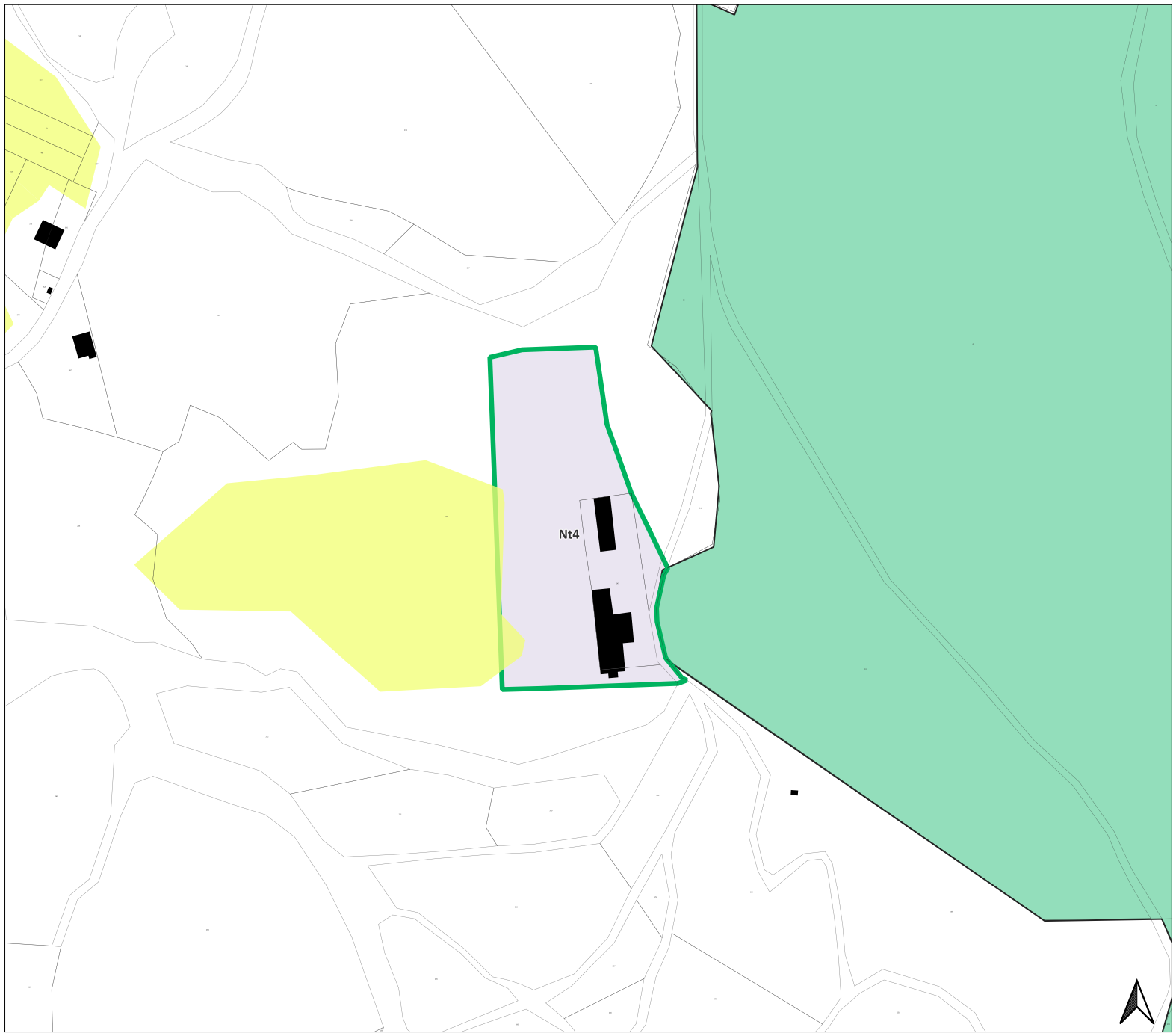
Réservoirs trame prairie

Corridors trame prairie

Réservoirs trame forêt

Corridors trame forêt

Trame bleue
- PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT
DE LA CA DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt4
STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 30%
ENJEUX : Le secteur n'a pas d'impact sur les terres agricoles, pastorales ou forestières

- Délimitation du secteur
- Enjeux agricoles
- Bâtiments agricoles
- Périmètre ICPE
- Périmètre RSD
- Registre Parcellaire Graphique 2022
- Enjeux forestiers
- ONF- Forêts Publiques